



## DÉCLARATION LIMINAIRE

CSAL DU 28/05/2024

**Madame la Présidente,**

**À peine quatre ans après la loi de transformation de la Fonction publique, le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques a lancé, le 9 avril, des «concertations» sur le projet de loi « Fonction publique » (rémunérations et carrières). La fin des «concertations» est prévue le 20 juin 2024, pour une présentation du projet de loi en Conseil des ministres à l'automne. Dans ce cadre, le gouvernement envisage de supprimer les catégories A, B et C de la fonction publique : «C'est un sujet que je mets sur la table» dicit Stanislas Guerini qui enfonce le clou dans la volonté d'abattre le statut de la fonction publique.**

**Suppression des catégories, fin du supposé tabou du licenciement, ou encore règne de la méritocratie, en voilà du grain à moudre pour alimenter et cultiver « le fonctionnaire bashing ».**

**Monsieur Guerini met de l'huile sur le feu par ses provocations. Pourquoi ?**

**Pour faire diversion, pour ne pas traiter les problèmes de fonds, une technique vieille comme le monde.**

**En attendant, les grilles se tassent, les perspectives de carrière s'amenuisent, l'urgence salariale devient brûlante, l'augmentation du point d'indice trotte quand l'inflation galope, l'attractivité devient précarité, le mérite se transforme en clientélisme et/ou en allégeance.**

**La CGT n'acceptera aucune remise en cause des garanties statutaires qui permettent la reconnaissance des qualifications et le droit à la carrière : catégories, grades, échelons. Ce projet législatif, pour ce que nous en connaissons, ne répond pas aux besoins de la fonction publique, de ses personnels, et emprunte des directions qui au contraire sont porteuses de graves reculs.**

**Nous rappelons les revendications légitimes de nos collègues portées par la CGT Finances Publiques :**

- L'augmentation immédiate des traitements par la revalorisation de la valeur du point d'indice à 6 euros, et son indexation à l'inflation,**
- La refonte totale des grilles indiciaires,**
- Le refus de la rémunération individualisée au « mérite »,**
- L'arrêt des suppressions d'emplois, des réformes et restructurations destructrices,**
- La création d'emplois statutaires, partout où c'est nécessaire, et la titularisation des contractuels,**

**D'autre part, que dire de la reconnaissance de nos directions locales qui n'est que mépris perpétuel. Les agents doivent subir les suppressions d'emplois, les charges de travail écrasantes, des réformes ineptes qui s'enchaînent, des conditions de travail fortement dégradées, des managements délétères voire toxiques.**

**En local, nous pouvons ajouter les très fortes nuisances dues aux travaux et au réaménagement du site Cruveilhier en Open space depuis plusieurs mois.**

**Pour info, selon une enquête publiée le 08/12/2023 sur le site du Ministère du Travail, de la santé et des solidarités : « Les conditions de travail sont globalement moins bonnes que celles des travailleurs en bureau classique : Davantage exposés au bruit et à la chaleur... travail plus intense, moins porteur de sens... Davantage de soutien de la part des collègues mais pas de la hiérarchie... les employés souffrent plus fréquemment de douleurs physiques et sont plus nombreux à avoir un risque élevé de dépression. »**

**Mais quels sont donc les avantages de l'open space ? Avant tout économiques car il permet de réduire la superficie nécessaire pour accueillir le même nombre d'employés et ainsi bénéficier d'une réduction de charges.**

**Pour toute médaille à notre professionnalisme tant vanté par nos directions, chers agents de la DDFIP 87, vous n'aurez droit qu'à un pont « dit naturel » du 10 mai non octroyé, à une ouverture exceptionnelle le mardi 21 mai, et pourquoi pas à une évaluation avec dégradation des croix dans le tableau synoptique.**

**La notation parlons-en puisqu'elle figure à l'ordre du jour de ce CSAL.**

**L'évaluation est un marqueur de la reconnaissance professionnelle.**

**Estève est arrivé, les agents des finances trop bien notés ont dû faire face à un déclassement de bien mauvais aloi. Inégalités à tous les niveaux, entre directions, entre services, à l'intérieur d'un même service.**

**Régime de baisse de croix pour tout le monde.**

**Frein dans l'évolution de carrière et future arme pour récompenser le mérite, l'évaluation verse dans l'objectivité en toute subjectivité.**

**La CGT Finances Publiques revendique :**

- La suppression du RIFSEEP ;**
- Un système de notation basé sur des critères objectifs permettant une réelle reconnaissance de la valeur professionnelle et établi sur la base de la détention d'un grade et d'un échelon et non sur une quelconque comparaison des agents entre eux ;**
- Une notation de carrière reposant sur une note chiffrée et une appréciation littérale.**

**Pour conclure, un constat : les agents de la DGFIP méprisés sont méritants mais non reconnus par leurs directions, bien triste dilemme n'est-il pas ?**